

17 février 2011

**Déclaration de S.E. M. Joseph Deiss,  
Président de la 65ème Session de l'Assemblée Générale,  
à l'occasion de la réunion plénière informelle de l'Assemblée générale  
sur les priorités de la Présidence française du G20 en matière  
d'agriculture**

Monsieur le Ministre,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Notre réunion d'aujourd'hui s'inscrit dans le contexte du renforcement des liens entre les Nations Unies et le G20. Cette réunion fait suite au dialogue constructif que l'Assemblée générale a eu, à deux occasions l'année passée, avant et après le Sommet de Séoul, avec la Présidence coréenne du G20 et le Secrétaire-Général.

M. Jean-Daniel Levitte, Sherpa pour le G20 du Président Sarkozy, était également présent le 16 novembre dernier à New York. C'était un signe encourageant de la volonté de la France de participer à la construction de ponts entre l'ONU et le G20. Ceci ne peut que contribuer à façonner un système de gouvernance globale plus représentatif et plus efficace. Le débat thématique informel sur la gouvernance globale que je vais organiser le 28 juin à l'Assemblée générale nous permettra d'approfondir notre réflexion sur ce sujet.

Il est heureux que notre première interaction avec le G20 et la Présidence française ait lieu relativement tôt dans l'année, alors que le Président Sarkozy vient d'annoncer ses priorités pour le G20 et alors que nous sommes encore à huit mois du Sommet de Cannes. Ceci va nous permettre, je le souhaite, d'intensifier encore, tout au long de l'année, notre dialogue sur l'agenda du G20.

La Présidence française a des objectifs ambitieux pour le G20, puisqu'il s'agit non seulement de faire le suivi des décisions prises jusqu'ici, mais aussi d'ouvrir de nouveaux chantiers. La Présidence française innove, en outre, puisque pour la première fois se tiendra une réunion des Ministres de l'Agriculture du G20, en juin prochain.

Nous avons la chance d'avoir avec nous aujourd'hui Monsieur Bruno Le Maire, Ministre français de l'Alimentation, de l'Agriculture, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire.

Monsieur le Ministre, je vous remercie d'avoir accepté cette invitation. Permettez-moi, avant de vous donner la parole, de partager quelques réflexions avec vous.

La volatilité des prix des matières premières, et en particulier, des produits agricoles, lorsqu'elle est excessive, est problématique. Elle fausse les signaux de prix et perturbe le fonctionnement des marchés, elle provoque mécontentement et émeutes de la faim, elle touche le budget et le cœur de la subsistance des populations les plus démunies.

Ce sont autant de raisons pour se pencher sur les causes des fluctuations excessives des prix et de réfléchir aux moyens de développer l'offre et de renforcer la sécurité alimentaire.

Mais parfois, je dois le dire, ce que je lis ou ce que j'entends m'inquiète. Méfions-nous des raccourcis d'une logique simpliste qui, au final, risquent d'aggraver le mal : appels au protectionnisme, appels à la réglementation des prix, appels aux subventions. L'expérience nous a montré que les mesures allant à l'encontre des lois du marché sont non seulement inefficaces, mais aussi coûteuses pour l'ensemble de la collectivité.

Il me semble qu'un principe fondamental est d'assurer un meilleur fonctionnement du marché et, à cet égard, accroître la transparence est important.

Les hausses de prix n'ont pas que des effets négatifs! C'est le moyen le plus simple et le plus efficace d'augmenter les quantités produites et de pallier au manque de nourriture.

Pour les producteurs dans les pays industrialisés comme dans les pays en développement, des prix plus élevés, c'est la perspective d'une rémunération plus juste et de revenus plus élevés. Dans les pays en développement, il faut créer les conditions qui permettront aux agriculteurs de bénéficier eux aussi de la hausse des prix. Il faut mettre l'accent sur l'ouverture des marchés aux produits des pays en développement, sur l'investissement et le renforcement des capacités productives des producteurs des pays pauvres, sur leurs capacités d'accéder aux marchés, entre autres mesures. Restrictions à l'exportation et fixations de prix maximum ne font qu'exacerber la volatilité.

Bien sûr, il s'agit d'un problème complexe, qui ne se résume pas à une courbe d'offre et à une courbe de demande et à des ajustements instantanés. Les hausses de prix affectent le plus durement les plus pauvres. C'est une réalité devant laquelle nous ne pouvons pas fermer les yeux. Des filets de protection sociale adéquats doivent être mis en place pour assurer l'accès aux produits alimentaires.

Mesdames et Messieurs,

Nous avons aujourd'hui les moyens de nourrir la planète. Prenons les mesures qui permettent de tirer parti de ce potentiel pour notre bien-être commun. La réflexion proposée par la Présidence française du G20 est une initiative salutaire. Je souhaite qu'elle permette des avancées significatives pour améliorer les conditions d'existence des plus pauvres et renforcer la sécurité alimentaire.

Je me réjouis d'ouvrir ce dialogue et je vous donne maintenant la parole, Monsieur le Ministre.